

Descriptif et compétences spécifiques pour « D3/D4 : Gestion des ressources humaines »

Descriptif de la formation

Cette formation est destinée à du personnel ouvrier actif au sein d'une institution provinciale ou d'un pouvoir local.

Cette formation, d'une durée de 15 heures, constitue le tronc commun d'un programme de formation de 70 heures. Deux options permettent de compléter le programme de formation, à savoir une option cuisine ou une option mécanique.

La réussite de ce programme permet aux agents d'accéder plus rapidement à l'évolution de carrière D3/D4.

De plus, ce programme de formation complète ceux du D1/D2 et D2/D3 et clôture les conditions de formation nécessaires pour la promotion vers le C1.

Contenu :

Le support de cours devra donner lieu à une révision. Le formateur qui sera désigné pour dispenser la formation devra au préalable revoir le support.

Les matières RH envisagées actuellement sont : les grandes écoles de l'organisation, le leadership, l'absentéisme, la gestion des équipes, l'évaluation.

La révision du support devra contextualiser les matières RH envisagées en tenant compte du public et de ses prérogatives.

Volume horaire : 15h (examen compris).

Public : des agents inscrits à une formation RGB ouvrier et exerçant des tâches correspondant à un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ou équivalent. Il s'agit principalement de personnel de cuisine ou exerçant des activités en lien avec la mécanique.

Lieu de formation : Mons

Horaire : en soirée (17h30 - 20 h), soit 5 séances de cours et 1 séance d'examen.

Compétences spécifiques pour les formations RGB ouvriers

- **Respecter les directives du CRF**

Les formations RGB font partie du catalogue de base du Conseil Régional de la Formation (CRF). Il s'agit de formations agréées.

Dans ce contexte, les formateurs sont tenus de respecter les contenus des formations ainsi que le volume horaire qui y est associé.

- **Favoriser une approche pédagogique participative**

Une approche pédagogique participative est encouragée. Ces méthodes sont en lien avec les objectifs des formations.

- **Être disponible aux périodes requises par la planification des formations**

Les formations sont organisées selon un planning défini. Les formateurs peuvent solliciter d'être désignés pour plusieurs matières. Dans ce cas, lors de la désignation, leur disponibilité sera prise en compte afin de déterminer si cela est compatible avec la programmation des cours.

- **Participer à l'amélioration des formations**

Les formateurs complètent une autoévaluation à la fin de leur formation. Les formateurs signalent, le cas échéant, les améliorations à apporter aux formations et à leur organisation.

Les responsables des cellules pédagogique et RGB se tiennent à la disposition des formateurs.

Compétences spécifiques pour la formation « D3/D4 Gestion des ressources humaines »

Les formateurs disposeront de connaissances en matière de gestion des ressources humaines.

Cette formation doit être envisagée dans le cadre des services publics locaux et provinciaux. Il est donc souhaitable que le formateur dispose d'une expérience en tant que gestionnaire des ressources humaines au sein d'un service public (de préférence local ou provincial).

Les formateurs doivent veiller à illustrer leur cours en donnant ou en sollicitant des exemples de la part des apprenants.

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante :
vanessa.iserbyt@hainaut.be